BILAN SANS ORDONNANCE

Un diagnostic précoce permet une meilleure prise en charge



Fragilité

Fracture

Calcium

OSSEUX

Minéral

Densité

Ostéoporose

Phosphore

29 €

LISTE DES PARAMÈTRES ANALYSÉS :

- Calcium
- Phosphore
- PTH
- Vit D











Biologie Médicale

Avec l'allongement de l'espérance de vie et le vieillissement de la population, l'ostéoporose et les fractures qui lui sont associées représentent un problème de santé publique important : autour de l'âge de 65 ans, on estime que 39 % des femmes souffrent d'ostéoporose. Chez celles âgées de 80 ans et plus, cette proportion monte à 70 %.

Ainsi, le nombre de personnes atteintes d'ostéoporose en France était estimé à près de 4 millions en 2019, soit 5,5 % de la population totale. En conséquence, 484 000 fractures de fragilité seraient survenues la même année.

Les recommandations préconisent de dépister l'ostéoporose chez tous les patients et les patientes qui se sont fracturés un os sans traumatisme important. Une perte de taille de quelques centimètres, qui peut être due à des fractures vertébrales, doit aussi faire suspecter une ostéoporose.

Face à une suspicion d'ostéoporose, le diagnostic passe par un interrogatoire détaillé du patient, portant notamment sur ses antécédents médicaux, et par un bilan biologique. Si la présomption d'ostéoporose est forte, l'examen de référence est la mesure de la densité minérale osseuse (DMO) par ostéodensitométrie.

L'évaluation de cette masse osseuse et la prise en charge d'un déficit permet de ralentir ou d'éviter l'installation irréversible de l'ostéoporose et de ses conséquences.

Ce bilan ne remplace pas l'ostéodensitométrie, examen de référence en cas de suspicion d'ostéoporose.



Ostéoporose des os fragilisés à risque de fracture Dossier INSERM 10/23